



**La Houssaye en Brie** : Peu à peu, le village se groupa autour de son château et prit rapidement l'importance d'un petit bourg. Il est très difficile de dater la construction de son église. Le chœur voûté date du début du 14<sup>e</sup> siècle mais les colonnes

cylindriques à socle carré, semblent dater de la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle. Elle fut agrandie fin du 15<sup>e</sup> siècle par Nicolas LECOQ et consacrée le 9 mai 1536. Le chœur est éclairé par un vitrail rond de 70 cm «La Crucifixion» datant de la fin du 13<sup>e</sup> siècle, classé par les Monuments Historiques. Le château de La Houssaye a très vraisemblablement été construit à la fin de l'époque féodale, vers la fin du 13<sup>e</sup> siècle. De cette époque, il ne reste que 2 tours d'angle. Le donjon serait du 15<sup>e</sup> siècle. Le Maréchal Augereau en fut propriétaire de 1801 à 1817. En 1988, l'actuel propriétaire, prend le parti de le sortir de son isolement et de le mettre en valeur en favorisant l'agrandissement de la place du village. Le château a été classé Monument Historique en 2000.



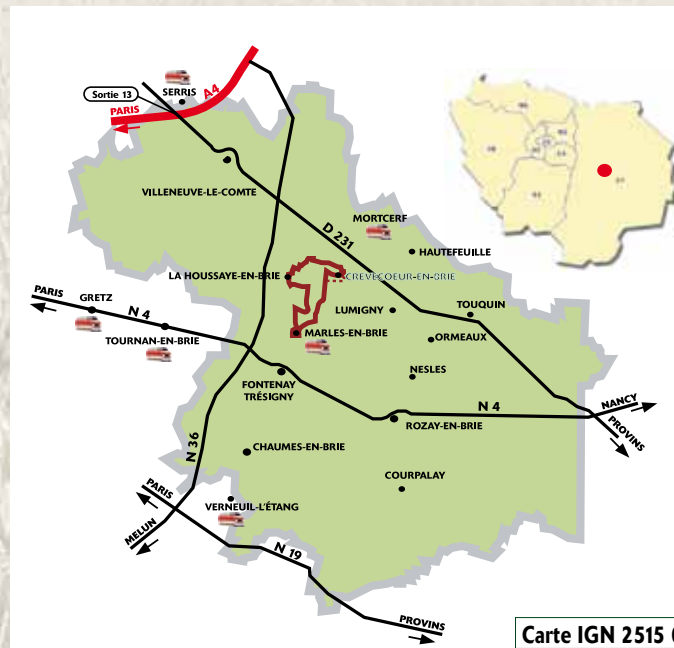
**Marles en Brie** agréable village situé au coeur des terres fertiles de la Brie s'est développé vers 1150. Son église Saint Germain dont l'intérieur renferme un chœur du 13<sup>e</sup> siècle (style gothique) et un clocher modifié au cours des 17/18<sup>e</sup> siècles abrite une vénérable cloche (1744). Un retable majestueux en bois peint (18<sup>e</sup> siècle) représente St germain

entouré de Ste Geneviève et de St Roch. Des grilles ouvragées, divers objets religieux complètent là, un ensemble unique. A la sortie du village, un lavoir (19<sup>e</sup> siècle) seul exemplaire du petit patrimoine rural d'Ile de France, était alimenté par une source proche au moyen d'une éolienne en structure métallique. Sur la place centrale bordée de tilleuls s'élève le Monument aux Morts.



**Crèvecœur-en-Brie** : L'église fut édifée en 1226, en même temps que le château-fort par Thibaut IV, comte de Champagne, et Hugues de Châtillon, seigneur de Crécy. Le château actuel, au centre du village, a été construit sur les ruines de l'ancien château en 1897. Un second château

se trouve au lieu dit «Beauregard». Il a été édifé au 16<sup>e</sup> siècle.



Carte IGN 2515 0

### Commodités

- Gare SNCF de Marles en Brie.
- La Houssaye : Boulangerie et épicerie.
- Marles : Boulangerie et café.

### Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
  - En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire sur le descriptif papier.
  - Respecter la nature et la propriété privée.
  - Ne pas abandonner ses déchets.
  - Éviter de fréquenter les circuits en périodes de chasse (se renseigner auprès des mairies ou à la Fédération des chasseurs de Seine et Marne).
  - En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables ou de bottes notamment pour les circuits passant en forêt.
  - Reférer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage.
  - Tenir les chiens en laisse.
- Si vous trouvez un obstacle sur votre chemin, merci de l'enlever si vous le pouvez ou de nous le signaler.*

Fiche réalisée avec le concours des Communautés de Communes des Sources de l'Yerres et du Val Bréon, du Syndicat d'Initiative Centre-Brie, de l'Association pour le Développement de la Brie Centrale et des Communes de La Houssaye, Marles et Crèvecœur.

Ce circuit fait partie du réseau "Randonner au cœur de la Brie" dont toutes les fiches sont disponibles sur les sites internet : [www.cc-sourcesdelyerres.fr](http://www.cc-sourcesdelyerres.fr), [valbreon.fr](http://valbreon.fr) et [si-centrebrie.fr](http://si-centrebrie.fr). Ces fiches sont aussi disponibles au Syndicat d'Initiative de Rozay-en-Brie et dans les mairies.

Conception/Réalisation : Jean JEHL, cartographie : Paul BILLON, photos : Serge RANDON, Paul BILLON, Jean-Claude DUFRESNE Février 2011

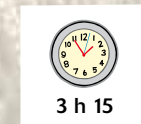


# RANDONNER AU CŒUR DE LA BRIE

## La Houssaye-en-Brie/Marles-en-Brie/Crèvecœur-en-Brie d'un pont à l'autre



### Du Certeau au Bréon, à la découverte de trois villages briards



Départ : La Houssaye-en-Brie, Parking de la place du Maréchal Augereau (à voir avant de partir : la maison à colombages, l'église et le château)

1 Prendre la rue Etienne Jodelle (à voir les nombreuses cours communes, les différents types des lucarnes sur les toits, l'ancien château... actuel prieuré Saint Martin, la stèle dédiée à Etienne Jodelle). Après le parc du prieuré prendre à gauche (Chemin de la Garenne) puis à droite (Chemin de terre du Grand Tremble).

2 Traverser la voie ferrée et suivre, en face, le GR1 jusqu'à Marles-en-Brie.

3 Après avoir contourné le cimetière et une partie du village, 4 tourner à gauche dans la rue Caron jusqu'à la mairie.

Contourner la place par la ruelle face à la mairie et la rue du presbytère (à voir pompe à bras, place arborée).

Prendre en face rue des 4 vents (à voir le jardin du curé, l'église). Longer l'église puis tourner à droite rue de l'échelle.

Dans le virage, prendre en face vers le stade (à voir le lavoir, l'éolienne). Poursuivre sur le chemin pavé jusqu'à la route goudronnée.

Tourner à gauche vers Crèvecœur-en-Brie. Longer la haie, passer entre les clubs hippiques et devant le camping des 4 vents (à voir, le château de Beauregard).

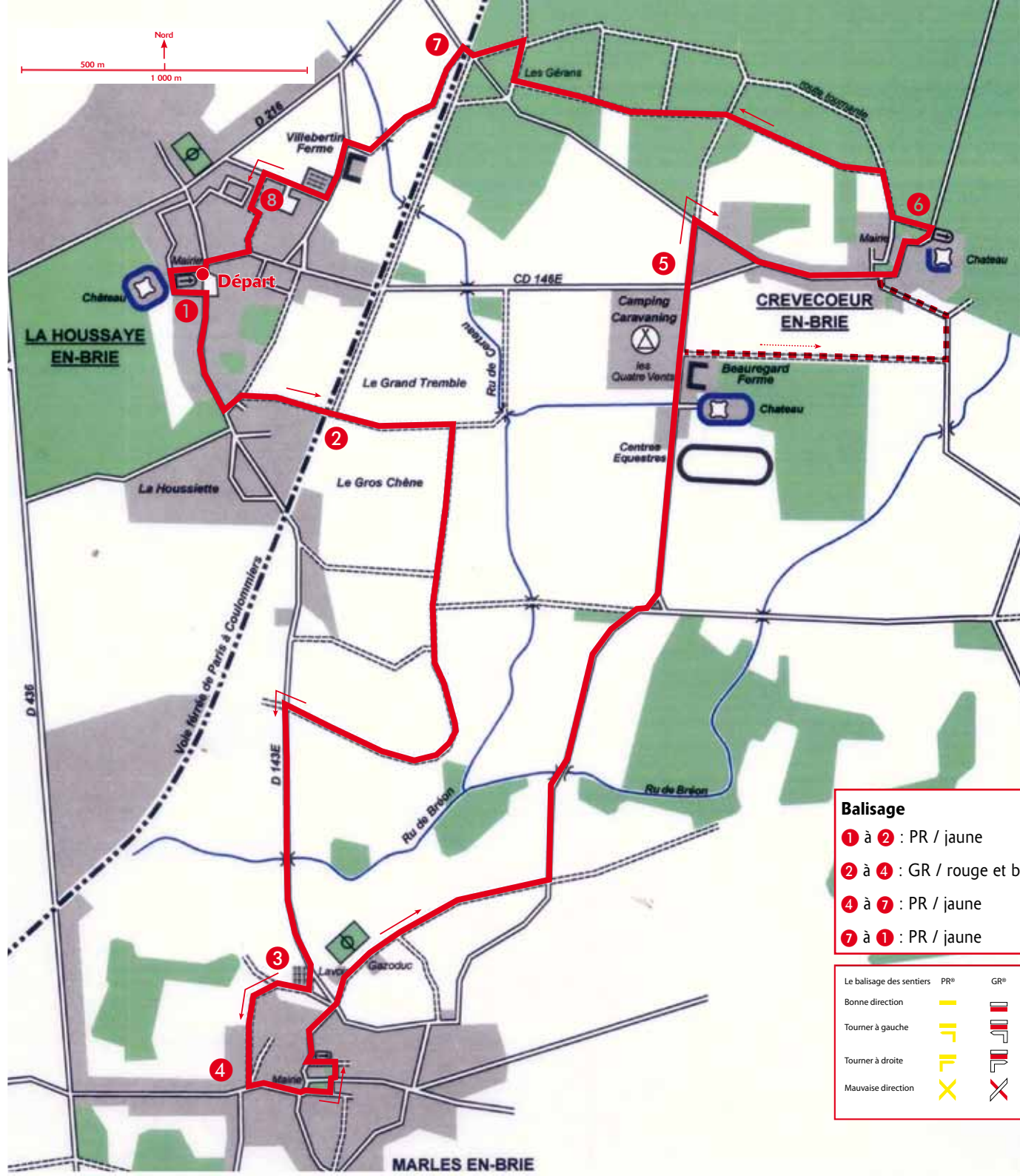
5 Au carrefour, prendre en face (rue des hêtres) puis à droite (rue de Grosbois). Poursuivre rue de la Gaillardière jusqu'à la place de village et continuer rue de la forêt de Crécy jusqu'à l'église (à voir, le château, ses douves et ses communs, la mairie école de 1888).

6 Après le petit pont, tourner à gauche, longer le bois et s'engager à droite dans le chemin de terre.

Au carrefour tourner à gauche. Tout droit sur 1200 m. Au carrefour en T, prendre à droite sur 150 m puis à gauche jusqu'au passage à niveau.

7 Traverser la voie ferrée et prendre le chemin à gauche. Après le mur de la ferme, tourner à gauche (chemin de la Villebertin) puis à droite après le cimetière (sente du Clos de la Vigne).

8 Laisser sur votre gauche "le Cube" et emprunter la sente de la Fosse au Diable à gauche avant le lotissement. Au transformateur, prendre à droite la rue du Général Leclerc, qui ramène au point de départ.



**Balisage**

1 à 2 : PR / jaune  
 2 à 4 : GR / rouge et blanc  
 4 à 7 : PR / jaune  
 7 à 1 : PR / jaune

Le balisage des sentiers	PR®	GR®	GRP®
Bonne direction	—	—	—
Tourner à gauche	⊥	⊥	⊥
Tourner à droite	⊥	⊥	⊥
Mauvaise direction	X	X	X

© FFRP